הפטרת השבוע
La Haftara de la Semaine

MIKETS ■ 19 DÉCEMBRE 2020 / 4 TEVET 5781
(ROIS 1 - 3,15 4,1)
36

L'HISTOIRE

La Haftara évoque la prise de fonction du roi Chlomo (Salomon). Bien qu'il fût très jeune, il était doté d'une sagesse immense – car c'est cela qu'il avait demandé à D.ieu, plutôt que la richesse. Le peuple en eut la preuve lors du célèbre jugement de Salomon – quand il écouta deux femmes se plaindre de la mort d'un bébé. Chacune déclarait que le bébé resté vivant était le sien. Le roi ordonna alors de couper l'enfant survivant en deux ! Une des femmes accepta mais l'autre eut pitié de l'enfant : « C'est elle la mère ! » déclara alors le roi !

Chlomo était le fils du roi David et de Batchéva ; il fut l'homme le plus intelligent du monde.

Dans la 4ème année de son règne, il décida de faire construire le Temple – grâce aux matériaux amassés par son père. La construction dura sept ans ; 180 000 hommes y travaillèrent sans relâche.

Le roi Chlomo était très riche et menait un train de vie fastueux. De loin, on venait contempler le Temple et admirer sa sagesse comme on le raconte à propos de la Reine de Saba.

Le premier Grand-Prêtre qui servit dans ce Temple s'appelait Azaria fils de Tsadok. A cette époque, on divisa la tribu de Lévi en trois équipes : les chanteurs, les serviteurs et les portiers. Les chefs des « chanteurs » étaient Heyman, Kora'h, Assaf et Yedoutoun.

Chlomo Hamélè'h rédigea trois livres bibliques :

- Chir Hachirim (Cantique des Cantiques) dans sa jeunesse
- Michlé (Proverbes) dans son âge mûr
- Kohélet (Ecclésiaste) dans sa vieillesse.

Il édicta plusieurs décrets :

1) Les lois du Éouv (un moyen de faire sortir un objet d'une cour à une autre le Chabat)

2) L'obligation de se laver les mains rituellement avant le service dans le Temple.

3) La permission pour les voyageurs de marcher dans les sentiers des champs des particuliers

4) La rédaction de la 3ème bénédiction (Boné Yerouchalayim) du Birkat Hamazone (prière après le repas).

לעילוי נשמת
ע"ה ר' **ברוך שלום** בן ר' **משה**
אואקי
נפטר ט' טבת ה'תשס"ה
ת.נ.צ.ב.ה

La Haftara en résumé

La Haftara de la semaine est tirée du livre des Rois et relate un récit bien connu relatif à la sagesse de Salomon (tout comme celle de Joseph et c'est entre autres le lien avec la Haftara)

La Haftara évoque ainsi un différend qui oppose deux femmes et demandent au Roi d'arbitrer oppose deux femmes qui demande au Roi d'arbitrer.

Chacune des plaignantes a mis au monde un enfant, l'un d'eux étant mort, les femmes se disputent l'enfant survivant, l'une prétendant que l'enfant lui a été dérobé durant la nuit l'autre prétendant qu'il s'agit du sien.

Pour régler ce désaccord, Salomon fait mine de donner l'ordre de « partager » le nourrisson en deux pour en donner une moitié à chacune des deux plaignantes.

Tandis que l'une d'elle se déclare satisfaite, l'autre indique qu'elle préfère renoncer à l'enfant plutôt que de le voir mourir, ce qui selon l'analyse du Roi permet d'identifier la vraie mère (celle qui bien sûr refuse de voir périr le bébé).

Ce jugement accru une fois encore la sagesse légendaire du Roi dans tout le royaume d'Israël.

L'enseignement du Rabbi

Le jugement de Salomon

« Je vous en prie, mon seigneur, donnez-lui l'enfant vivant mais ne le tuez pas ! Mais l'autre femme dit : qu'il ne soit ni à elle ni à moi, tranchez-le ! ». (Rois I -3 : 26).

Le Rabbi de Loubavitch explique ce jugement de Salomon de façon positive :

1) Le roi Salomon n'a évidemment pas envisagé de couper l'enfant en deux mais plutôt de confier aux deux mères son éducation. L'une accepta mais la vraie mère avait compris qu'il était impossible d'éduquer un enfant avec deux conceptions différentes de la vie. Écartelé entre deux systèmes de pensée, l'enfant serait perturbé. Bravement, la vraie mère préféra se sacrifier afin que l'enfant puisse grandir correctement. C'est pourquoi le roi Salomon trancha en faveur de cette femme : si effectivement, l'éducation cohérente de l'enfant était cruciale pour elle, cela prouvait plus que tout qu'elle était la vraie mère.

2) On peut aussi comprendre cette histoire comme une métaphore du peuple juif prêt à sortir d'exil après tout ce qu'il a emmagasiné durant ces années. Juste avant la fin de cet exil, on comprendra comment son seul but était de rajouter à l'honneur et la grandeur du peuple juif. Le roi Salomon, lui, a réalisé qu'il ne faut pas porter sur un Juif un jugement négatif ; l'exil sert à parvenir à la délivrance et alors le Juif aura accumulé les mérites du Tsadik comme ceux du Baal Techouva qui est retourné à D.ieu.

Alors on « laissera l'enfant en vie, chez sa mère authentique » car nous sommes tous les enfants authentiques de D.ieu et ainsi nous sortirons de cet exil dans la joie pour accueillir Machia'h !

(D'après Torat Mena'hem 5740 Volume 4 page 84)

EDITÉ PAR :
BETH LOUBAVITCH PARIS 3ème EST
Resp. : **Rav Meïr Chlomo Lubecki**
Tél : **06 66 90 73 60 – meirlub@gmail.com**

BETH LOUBAVITCH CHANTILLY
Resp. : **Rav Haïm Samama**
Tél : **06 45 48 64 33 – loubavitch60@gmail.com**